



Chers Concitoyens,

Permettez moi tout d'abord en introduction de ce nouveau bulletin municipal, de vous remercier pour votre présence nombreuse à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population, qui s'est déroulée le samedi 9 janvier à la salle polyvalente.

A cette occasion, a été projeté un film de quelques minutes présentant les principaux projets pour les années à venir, projets sur lesquels je reviendrai plus en détail dans cet éditorial.

Ce film vous le retrouverez très bientôt sur le site Internet de la commune :

www.saint-christol.com, dans une version courte, qui permettra à toutes et à tous présents ou pas le jour des vœux d'en découvrir ou redécouvrir les principaux axes.

Avant de développer mon propos je voudrai avoir une pensée pour Mr Jean Lafont, récemment disparu. Important personnage de la tradition camarguaise, ce grand érudit aura marqué l'histoire de Saint-Christol.

Vous découvrirez son portrait dans le Saint-Christolain.

La transition est toute trouvée pour évoquer le premier des projets que je développerai dans mon « *point de vue* » de ce mois-ci à savoir : « Le Théâtre des arènes ». Ce futur équipement structurant viendra dans quelques années marquer de façon précise la dimension d'espace de loisir et de culture du site de l'ancienne gare.

Le second projet est celui de la construction de 22 logements sur le site des actuels services techniques.

Le 15 janvier dernier, au cours d'une commission d'appel d'offres qui s'est tenue dans les locaux d'Hérault Habitat à Montpellier, ont été attribués à différentes entreprises les 7 derniers lots.

Dès la première semaine de février, les travaux vont donc démarrer après des années d'attente jalonnées d'un parcours difficile.

Il s'agit d'offrir aux Saint-Christolains un premier projet de logements publics à loyers modérés ouvrant la possibilité d'un parcours résidentiel.

Dans le cadre du troisième projet nous avons attribué les différents lots de construction des nouveaux bâtiments techniques à La Bruyère, là aussi le chantier va démarrer.

Grâce à l'action d'un chantier d'insertion, des silos qui vont permettre de stocker en grande quantité différents matériaux ont été réalisés.

Ces actions qui ne font pas partie du marché initial des travaux ont permis à des personnes éloignées de l'emploi de se former au métier du bâtiment.

Ainsi, en 2017, la commune entre dans une période de chantiers et de constructions diverses qui va s'échelonner jusqu'en 2020.

Cette période n'est pas sans rappeler celle qui de 2012 à 2015 a vu Viavino, la Résidence de tourisme, la plaine des sports, le nouvel équipement de kinésithérapie... sortir de terre.

Nous continuons dans la notre dynamique qui consiste un peu plus chaque jour à bâtir l'avenir de votre village.

Au cours de l'allocution des vœux à la population, ont été évoqués d'autres sujets, comme le devenir de La Poste ou la modernisation de la mairie, dans une nécessité réglementaire : celle de proposer aux habitants du village des lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour rappel, cette obligation de mise en accessibilité vaut également pour les services et le commerce local.

C'est pourquoi, lors des vœux, j'ai mentionné au conditionnel le déménagement éventuel de quelques acteurs locaux à titre d'exemple, ces derniers étant notre référentiel prioritaire.

Ce dossier me donne l'occasion de revenir sur un sujet maintes fois évoqué, à l'occasion de différents bulletins municipaux à savoir le soutien au commerce local et le maintien des services de proximité.

Je tiens à rappeler encore une fois que ce sont les chefs d'entreprises qui créent les emplois et non les élus.

Le rôle qui revient au conseil municipal, est celui de réunir les conditions qui permettent aux commerces et services Saint-Christolains de se développer dans les meilleures conditions possibles.

Pour rappel, aujourd'hui plus de 100 000 personnes passent chaque année par le village, c'est un flux qui a un impact non négligeable sur l'économie locale, ce phénomène va encore augmenter dans les prochaines années, avec l'arrivée de nouveaux équipements. Cette fréquentation importante est due en partie à la politique agrotouristique et oenotouristique menée par les élus depuis 15 ans.

Les efforts effectués par les différents commerçants, médicaux ou para médicaux jouent également un rôle prépondérant dans cette dynamique qui profite à tous.

Le temps est venu aujourd'hui de passer à une autre étape : celle de la modernisation de nos structures d'accueil et autres équipements qu'ils soient publics ou privés.

Ce fut tout le sens de mon discours des vœux, celui de dire que nous devons offrir aux habitants du village des lieux de vie et de rencontres adaptés aux enjeux du XXIème siècle.

Au-delà de la relocalisation éventuelle évoquée au travers de l'îlot des arènes, du patio de la fontaine, du carrefour de La Poste

L'idée directrice de mon propos était qu'il n'est pas question simplement de faire, mais de bâtir pour apporter une réelle plus value à la vie communale.

J'ai évoqué à cette occasion, toute proportion gardée, le mouvement « Bauhaus » pour étayer mon propos.

J'ai également rappelé la bonne santé financière de notre commune, qui à l'horizon 2019 n'aura plus qu'un seul emprunt à rembourser et ce malgré tous les projets réalisés depuis 15 ans dans le village comme le fait de ne pas avoir augmenté les taux de la part de taxe communale depuis 8 ans.

J'ai conclu mon propos par une citation de l'écrivain français Michel Mohrt

« Il faut faire des choses folles, avec un maximum de prudence »

Cordialement

Le maire



F février 2017

« *Le théâtre des arènes* »

Pour que la tradition Camarguaise existe, il est indispensable qu'elle dispose de lieux dans lesquels divers acteurs vont pouvoir s'exprimer.

A Saint-Christol, depuis près des 100 ans, l'identité locale se traduit en partie au travers de cette expression sous différentes formes.

Voilà pourquoi nous sommes entrés en réflexion autour d'un projet intitulé « Le Théâtre des arènes », parce que la tradition taurine séculaire est bien vivante, elle est une vraie culture en mouvement.

Le 22 décembre dernier s'est déroulé en mairie de Saint-Christol, un important temps de travail et d'échanges sur le sujet du devenir des arènes municipales Louis Gros.

Les principaux acteurs de la tradition camarguaise avaient répondu favorablement à notre invitation.

En premier lieu la Fédération Française de la Course Camarguaise (FFCC), représentée par son président, son vice président, son trésorier et son délégué sécurité.

Étaient également parmi nous, en personnes ex-qualité Mr Jean Pierre Durieu (inamovible bayle gardian de la manade Lafont et ami du village) ainsi que Mr Jacky Siméon (un des plus grands razeteurs que la course camarguaise ait pu connaître).

L'idée, et vous l'aurez compris, était avant tout de consulter en amont de notre projet des experts pour construire un projet concerté et partagé.

Nous avons également pris soin d'inviter les 3 derniers présidents du club taurin Lou Ferri (plus ancienne association de la commune créée en 1921).

La transmission intergénérationnelle est un des éléments fondateurs du futur projet du « Théâtre des arènes ».

A cette réunion étaient également invités différents présidents d'association de la commune susceptibles d'utiliser la future enceinte.

Les associations culturelles, théâtrales, de pétanque ou de tauromachie espagnole étaient présentes parmi nous.

Vous l'aurez deviné dans mon propos ce nouvel équipement structurant qui sera positionné sur le site de l'ancienne gare, au bout du mail de platanes sera multi modal.

Nous avons également parmi nous un professionnel des spectacles et de l'événementiel, personne ressource en mesure d'appréhender en amont les caractéristiques d'une structure en mesure d'accueillir une grande diversité d'activités.

L'idée directrice de ce projet est de proposer un lieu de valorisation de la tradition camarguaise et en même temps de construire un espace qui permettra toutes autres formes d'expression.

Notre objectif est de faire vivre cet équipement de nombreux jours dans l'année.

Nous vous présenterons plus en détail dans les prochains mois les grandes lignes du projet qui est en phase de consultation et de construction à ce jour.



Pour cela nous avons décidé également de nous rapprocher du Conseil en Architecture en Urbanisme et Environnement des Landes (CAUE 40) qui a mené il y a quelques années un formidable travail sur la réhabilitation et la mise aux normes des arènes Landaises. Le CAEU34 vient aussi nous conseiller dans notre démarche.

Dans le même temps j'ai également écrit à mon homologue maire de Gamarde les Bains (commune de la taille de Saint-Christol) qui a réhabilité ses arènes, pour lui demander d'accueillir une délégation du village pour une visite de terrain.

Le projet « théâtre des arènes » est aujourd'hui un dossier dont je le souhaite qu'il puisse fédérer un maximum de Saint-Christolains autour d'une idée commune, celle de voir naître dans notre village, un nouveau lieu culturel, de partage et de convivialité.

